



Association des Descendants de Capitaines Corsaires

Siège Social : **Tour Grand Porte BP 40025 35401 SAINT-MALO Cedex**

Chers adhérents, Chers amis,

Avant que le mois de janvier s'achève permettez moi, avec le conseil d'administration, de vous adresser mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année. Souhaitons tous ensemble que la situation sanitaire s'améliore et qu'elle nous permette de reprendre nos activités.

Quelle année !

Pour raisons sanitaires, aucun des évènements et manifestations prévus n'a pu être réalisé en 2020, nous avons été dans l'obligation de tout annuler.

Cependant, pour l'ADCC, cette année fut loin d'être une année blanche. Nous ne sommes en effet pas restés inactifs et ce temps de confinement aura permis trois évolutions majeures.

Tout d'abord l'important chantier de la refonte du site internet qui sera mis en ligne dans les premières semaines de l'année.

Plus qu'un simple site de présentation c'est une plate-forme de communication qui vous sera présentée. Dotée de fonctionnalités puissantes elle permettra de vous informer et de faciliter l'accès aux différentes actions menées par l'association.

Ensuite, l'occasion nous a été donnée de soutenir, aux côtés de l'Association des Amis du Musée d'Histoire Maritime (futur musée maritime à Saint Malo), le projet d'acquisition du médaillon offert par Louis XIV à Alain Porée, engagé par la ville de Saint Malo.

Soutenu par des adhérents, nous avons lancé une cagnotte pour récolter des fonds destinés à renforcer les capacités financières de Saint Malo. C'est finalement un entrepreneur de Saint Coulomb qui a acquis ce médaillon devant des Anglais fort dépités. Le médaillon reste en France, dans le pays de Saint Malo, l'honneur est sauf... !

La troisième évolution sera celle du renforcement de la communication digitale, c'est-à-dire d'une utilisation plus importante d'internet. Adhésion, renouvellement d'adhésion, inscription à un évènement, achat d'un objet de tradition, pourront désormais être effectués en ligne faisant ainsi progressivement gagner du temps et de l'argent. L'utilisation de la vidéo, l'envoi de la lettre d'information, d'articles historiques et d'actualités concernant l'association seront disponibles sur le site internet mais également diffusés sur les nouveaux canaux de diffusion que sont : Youtube, réseaux sociaux, SMS..., avec pour objectif d'améliorer la communication et de renforcer les liens entre tous. La diffusion par courrier sera maintenue pour ceux qui le souhaitent.

Enfin, nous avons pu terminer l'année par une vente « présentielle » d'objets de tradition qui a permis de se retrouver après une si longue absence.

Cette année si particulière n'aura pas été vaine. Elle a été mise à profit pour préparer les évolutions nécessaires et nous adapter à des situations particulières. La vie de l'ADCC a été repensée afin de lui permettre de continuer à faire vivre, dans les meilleures conditions, les valeurs que nous ont transmises nos ascendants capitaines corsaires.

Prenez soin de vous et bon vent à tous.

Olivier de Galzain
Président